

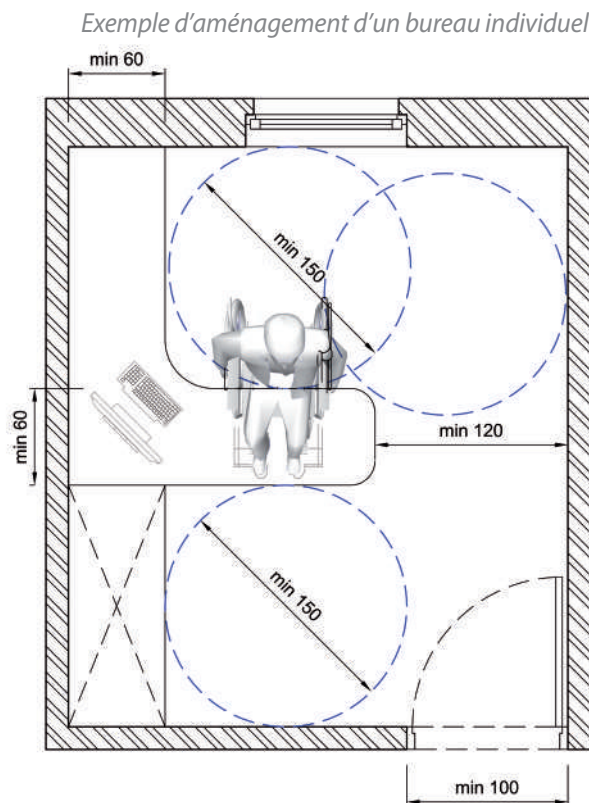


Caractéristiques indispensables :

- ❑ Aires de rotation : min. 150 cm de diamètre, libres de tout obstacle
- ❑ Espace libre autour du mobilier : min. 120 cm
- ❑ Dégagement sous la table : min. 60 cm de profondeur et 85 cm de large
- ❑ Largeur de libre passage de toute porte : min. 85 cm
- ❑ Distance latérale libre du côté de la poignée, porte fermée : min. 50 cm

Comment réaliser un bureau, une salle de réunion accessible ?

Quelques explications :



- Une **aire de rotation libre de tout obstacle de 150 cm** de diamètre **au minimum** et hors débattement de porte doit être présente :
 - devant et derrière toute porte ;
 - à chaque changement de direction ;
 - devant tout équipement : armoire, fenêtre, bureau, ... ;
 - à proximité immédiate de tout emplacement autour de la table.
- Un **espace libre autour du mobilier, de minimum 120 cm de large**, est nécessaire et doit rester libre de tout obstacle. *Afin que la personne en fauteuil roulant ou appareillée puisse circuler dans la pièce et accéder aux différentes fonctions disponibles.*
- Un dégagement sous la table, libre de tout obstacle, de **60 cm de profondeur et 85 cm de large au minimum**, doit être garanti.
- Dans une salle de réunion prévue pour plus de 4 personnes, une table ronde ou ovale est préférable. Celle-ci facilite la communication pour les personnes déficientes auditives.

+ CAHIER 3 ÉQUIPEMENTS :

